Communiqué de presse

Ouverture du procès IKEA

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE VERSAILLES

Du 22 mars au 2 avril 2021

Le vendredi 19 mars 2021

Enfin le procès pour fichage par IKEA des syndicalistes, de l'ensemble des salarié.es et même des clients avec la complicité active de plusieurs fonctionnaires de police couverts par une partie de leur hiérarchie va débuter après 10 ans d'instruction.

Au rang des accusé.es :

- IKEA France
- Deux anciens présidents d'IKEA France
- L'ex DRH d'IKEA
- Le responsable national de la sécurité IKEA
- Des directeurs de magasin
- Des anciens policiers recyclés dans des sociétés de sécurité au service de dictateur africain et d'IKEA
- Des policiers de base ou des renseignements généraux

De 2000 à 2012, IKEA était prêt à dépenser des centaines de milliers d'euros pour obtenir de policiers les fichiers STIC (système de traitement des infractions constatées) de syndicalistes et plus largement de l'ensemble des salarié.es.

Ainsi à chaque ouverture de magasins une liste de l'ensemble des salarié.es était envoyée à la société EIRPACE dirigé par un ancien policier qui renvoyait la fiche police STIC pour la modique somme de 80 euros par salarié.e.

Apres la grève de 2010 très suivie à Franconville, IKEA dépensait jusqu'1 million d'euros pour enquêter et essayer de "faire tomber " les syndicalistes qui avaient animé la grève allant jusqu'à recruter des "fausses caissières" pour espionner les syndicalistes.

A IKEA St Priest (Rhône) le directeur de la sécurité envoyait à la police le numéro d'immatriculation du véhicule du délégué SUD en leur demandant d'enquêter sur la façon dont il avait acquis cette voiture et comment il l'avait payé.

Tels des délinquants chevronnés, certains hauts cadres d'IKEA et quelques policiers barbouzes ont su garder le silence lors des premiers interrogatoires et faire disparaitre en quelques jours après le premier article du canard enchainé une grande partie des dossiers. Ainsi le coffre d'IKEA a été vidé et 100 kilos de document ont été brulés par la société EIRPACE de l'ancien policier.

Les syndicats SOLIDAIRES et SUD Commerce et Services sont parties civiles à ce procès révélateur de partenariat étrange entre délinquant patronaux et policiers peu scrupuleux.

Nous demandons un jugement exemplaire et l'exclusion de la police de tout policier ayant transmis les fichiers STIC.

SUD COMMERCES ET SERVICES Rhône-Alpes-Auvergne /Adresse : 125 rue Garibaldi 69006 Lyon / Téléphone 06 51 25 40 77